

Pour des achats responsables

L'Enim* conduit une démarche d'optimisation de ses achats qui contribue à son efficience globale ainsi qu'à la maîtrise des dépenses publiques.

Des enjeux économiques, financiers et qualitatifs

L'Enim, comme tous les établissements publics, doit concourir à la politique interministérielle de modernisation des achats de l'État. Pour suivre les orientations nationales définies dans ce cadre, il s'appuie sur son département des achats et des moyens généraux (DAMG).

L'objectif majeur est d'**améliorer la performance globale de l'achat** en termes d'économies et de qualité de la prestation rendu par les prestataires de l'établissement, dans le respect des obligations réglementaires du Code des marchés publics.

Actions en faveur de l'achat responsable

À l'Enim, l'optimisation des achats passe notamment par la recherche préalable, pour chacun d'eux, du meilleur niveau d'achat possible en termes économique, environnemental et social :

- le **niveau local**, pour satisfaire à l'impératif d'accès des PME à la commande publique, peut conduire au développement d'actions de mutualisation, en lien notamment avec les missions régionales d'achats placées sous l'autorité du secrétariat général pour les Affaires régionales (SGAR) du ministère de l'Intérieur.
- le **niveau national**, avec les marchés interministériels pilotés par le pôle des achats de l'État (SAE), avec l'offre de l'Union des groupements d'achats publics (Ugap) via l'accord de partenariat avec l'Union des caisses nationales de sécurité sociale ([UCANSS](#) 

[1]*) ou bien encore au travers de solutions d'achat à un niveau inter-régimes qui permettent de réaliser des gains économiques.

Pour promouvoir des achats durables, solidaires et innovants, l'Enim s'appuie sur plusieurs leviers :

- **assurer la veille fournisseurs**, dans le respect des règles de déontologie, pour maintenir actives l'écoute et la recherche de produits et de services innovants.
- **allotir les marchés**, quand cela est possible, afin de faciliter l'accès des PME aux marchés publics lancés par l'établissement.
- **ouvrir la concurrence** par des supports de publicité adaptés au-delà de la publication sur le profil acheteur et le portail de l'établissement.
- **améliorer la lisibilité et l'attractivité des cahiers des charges**.
- saisir les possibilités d'action en matière de **développement durable et d'insertion sociale** dans les segments d'achats pertinents.

URL source: <https://www.enim.eu/lenim/pour-achats-responsables>